

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article108>



Le va-et-vient des privilèges

- Grandes dates de la République -



Date de mise en ligne : mardi 4 août 2009

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits
réservés

Il est de bon ton de célébrer le 4 août, anniversaire de cette nuit de 1789 où furent abolis les privilèges. Cette commémoration est d'autant plus large qu'elle est en général parfaitement aseptisée.

La seule manière sérieuse de rappeler cet événement consisterait plutôt à dénoncer le retour en force des privilèges aujourd'hui. À l'heure où un Président omnipotent rétablit des avantages fiscaux pour les plus riches, mais s'attaque aux droits de catégories populaires, où l'ascenseur social n'existe pratiquement plus, mais où on prétend lutter contre les injustices grâce à des gestes de charité bien ciblés, où on culpabilise les classes moyennes tout en encensant les rentiers, ce serait là une preuve de vitalité de la République.